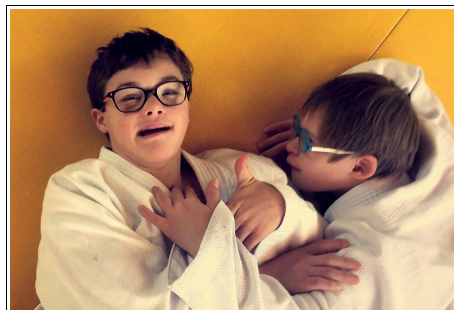


**Animation Judo Adapté par équipes Handi-Valide
gratuite, ouverte à tous les clubs de la ligue Île-de-France**

SAMEDI 17 MARS 2018 A ASNIERES-SUR-SEINE

Centre Sportif Des Courtilles
1 Boulevard Pierre De Coubertin
92600 Asnières-sur-Seine



- **Déroulé de l'animation**

HORAIRES :

09h00-10h00 : Contrôle des équipes.

10h15 : Échauffement commun avec les combattants dirigé par Jean-Claude PRIEUR.

11h30 : Début de l'animation par équipes.

13h00 : Remise des récompenses.

13h30 : Collation possible pour les équipes « Handi Valide » et encadrants, pour les arbitres et les organisateurs.

- **Règlement de l'animation**

Principes :

Équipe de 8 dont 4 valides et 4 personnes en situation de handicap **sport adapté**. Le nombre de participants par équipe pourra être réévaluer selon le nombre d'engagés.

- **Valides :**

Dans la mesure du possible 4 judoka mixtes, catégories juniors et ceinture marron minimum.
De préférence de morphologies différentes, catégories de poids indicatives :

→ Féminine moins de 57 kg (ou masculins de moins de 60 kg)

→ Féminine moins de 70 kg (ou masculins de moins de 66 KG)

→ Masculin moins de 73 kg (ou féminine de moins de 70 KG)

→ Masculin de plus de 73 kg (ou féminine de plus de 70 kg)

- **Judoka en Situation de Handicap :**

Cadets/juniors/seniors, pas de catégories de poids définies.

→ 2 Féminines déficience mentale.

→ 2 Masculins déficience mentale.

Principe : croiser valides/JPSH en fonction du potentiel des équipes
(Ou randori valides/valides et handicapés/handicapés en fonction des morphologies).
Récompense pour tous les participants.

Règlement :

L'animation est organisée par le comité de judo des Hauts-de-Seine (92). L'équipe ou les équipes sont engagées par chaque club de judo d'Île-de-France. Chaque club devra retourner rapidement le bulletin d'inscription à **Loïcia LE BERRE**, coordinatrice de l'animation (voir les coordonnées en bas de page) obligatoirement avant le **10 mars 2018**.

Possibilité d'engager un deuxième équipier dans une catégorie.

Si les clubs n'ont pas assez de participants pour remplir une équipe, nous rassemblerons d'autres judoka provenant d'autres clubs pour former de nouvelles équipes. Le but étant de créer des équipes départementales et créer une ambiance d'échange, de partage et de cohésion.

Licence : licence FFJDA de l'année en cours (licences FFSA acceptées).

Certificat médical : Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre indications à la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

> Pas de clés de bras, ni d'étranglements.

> Randori arbitré, temps de combat 2 minutes, pas de vainqueur.

- **Inscription**

Inscriptions (fichier ci-dessous) auprès du comité de Judo des Hauts-de-Seine avant le **10 mars 2018** à adresser à :

Loïcia LE BERRE
Coordinatrice de l'animation
loicia.lbr@gmail.com
06 46 41 41 79

> **Renseignements complémentaires** :

Monsieur Jean-Marie COUSTAL

Responsable Judo et personnes en situation de handicap – comité judo 92

jmcoustal@hotmail.fr

06 03 73 60 61

ORGANISATION :

COMITE des HAUTS-DE-SEINE de Judo

21-25 avenue de la Porte de Châtillon 75014 Paris

Tél: 01 45 41 05 70

comite92judo@orange.fr

Chaque club doit nous renseigner le nombre de participants. Si vous n'avez pas assez de participants, cela n'est pas dérangeant. Nous nous arrangerons pour les inclure dans des équipes incomplètes.

CLUBS :
Professeurs :

		Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3
Féminine (ou masculin) valides	-57 kg -60 kg			
Féminine (ou masculin) valides	-70 kg -73kg			
Masculin (ou féminine) valides	- 73kg -70kg			
Masculin (ou féminine) valides	+73kg +70kg			
Femme Déficience mentale				
Femme Déficience mentale				
Homme Déficience mentale				
Homme Déficience mentale				
Nombre repas par équipes :				